



## 1/2 heure de délai de rétractation + double facturation

Par **Leonwhyle**, le **19/01/2012 à 14:46**

Bonjour,

je me suis inscrit pour 1€ par mois à un site (de rencontre), mais j'ai tout de suite vu qu'il ne me convenait pas et j'ai tenté d'arrêter l'abonnement, mais impossible à l'intérieur du site (l'onglet abonnement était inactif). J'ai trouvé le site de facturation et ai arrêté l'abonnement (cela m'a pris environ une heure). Mais j'étais déjà réabonné pour 89,90€ et ce que j'avais arrêté était le ré-réabonnement !

J'ai écrit au site qui me dit que selon leur CGS je devais réussir à me désabonner dans la demi-heure !

Sur mon compte j'ai été débité de deux sommes 1€ et 89,90€

Ai-je un recours ? De telle clauses ne peuvent-elles pas être considérées comme abusives ?

Est-il légal de me prélever deux sommes alors que je n'ai donné explicitement mon accord que pour une ?

Merci de vos conseils.

Leon

Par **papatango63**, le **26/08/2013 à 20:44**

J'AI EU UN SOUCI AVEC UN SITE DE RENCONTRE LA SOCIETE BILLA QUI GERE CECI M'A PRELEVE DE L'ARGENT SUR LE MOIS DE MARS AVRIL MAIL JE PENSE SUITE A UN ABONNEMENT GRATUIT QUI EN FAIT SE RETROUVE PAYANT MERCI POUR L'ARNAQUE JE QUITTE CES SITES JACQUES